

ORIENTATION GENERALE

L'accent mis sur la recherche en psychopathologie correspond à un double choix :

1. Un choix théorique

Il s'agit de travailler à la modélisation de processus psychiques dont les dysfonctionnements sont préjudiciables à la mise en œuvre efficiente des organisations de représentations et de relations intersubjectives. L'étude de ces dysfonctionnements est considérée dans son ordre propre et comme voie d'accès à la connaissance de phénomènes psychiques fondamentaux inaccessibles autrement. Si les problématiques de cette psychopathologie sont constituées en référence aux hypothèses fondamentales de la psychanalyse, elles sont confrontées avec les hypothèses fondatrices d'autres approches disciplinaires (psychiatrie/ neurobiologie notamment) dans leur rapport avec la psychopathologie.

2. Un choix méthodologique

Il s'agira de mobiliser la recherche sur les voies d'accès aux objets de la recherche, sur les conditions scientifiques de leur construction et de leur mise en débat critique. Le projet comporte, en outre, cette visée de recadrer la méthodologie de la psychologie clinique par sa confrontation avec celle de la psychopathologie.

Ce master, par ses recentrages épistémologiques et méthodologiques, permet à de jeunes chercheurs ou à des professionnels inscrits dans une perspective de formation continue d'être à même de s'intégrer dans une équipe de recherche quel que soit le champ thématique dans lequel s'inscrit la recherche clinique. Le choix épistémologique et méthodologique de la métapsychologie analytique comme référent fondamental tient au fait que les techniques et approches issues de cette théorie sont à ce jour les plus à même de garantir la prise en compte des effets de la pensée et des préjugés du clinicien sur la construction de ses outils méthodologiques et de ses objets théoriques. Nous veillons donc à proposer aux étudiants des outils théoriques dont la consistance épistémologique permet de soutenir l'ensemble des champs d'intervention de la clinique, même dans des domaines réputés résistants à l'approche clinique. Nous prenons le parti épistémologique de la nécessité constante d'une authentique approche clinique auprès du patient, des groupes, des institutions c'est-à-dire incluant la prise en compte des effets conscients et inconscients du psychisme du praticien et du chercheur sur la construction de son objet de recherche. Constatant qu'il demeure hasardeux de prévoir dans quels champs nouveaux la souffrance psychique viendra se manifester et produira ses symptômes, nous pensons que le psychologue clinicien et plus encore le chercheur doit être en mesure de comprendre et d'intégrer la polysémie des figurations symptomatiques en fonction du champ où elles s'inscrivent.

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU PARCOURS : « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies »

Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » dispense une formation générale à la recherche et assure, par la pluralité des références théoriques qui sont représentées, une véritable culture de la discipline dans le champ de la psychopathologie et de la psychologie clinique ; il est l'occasion de confronter des théories et des méthodes dans le cadre d'une thématique précise et suffisamment large pour assurer les conditions d'une formation basique suffisante.

Le projet pédagogique du parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » comporte quatre objectifs qui constituent les critères de la validation. Ils sont clairement portés à la connaissance

des étudiants et ils font l'objet du travail pédagogique au sein des équipes d'encadrement *collégalement responsables du suivi des étudiants* :

1) les étudiants ont à acquérir la capacité de problématiser leur projet et à le situer à l'intérieur des grandes questions actuellement en débat dans le champ de la psychopathologie et de la psychologie clinique.

Ce travail exige une revue de questions préalable à la formulation des hypothèses qui doivent être motivées sur le plan de la théorie et de la clinique ;

2) les étudiants ont à acquérir la capacité de développer la construction d'un raisonnement et de conduire un débat théorico-clinique sur l'objet de leur recherche. Les directeurs des mémoires de Master à vocation recherche seront attentifs à la construction de la démarche de recherche, à sa progression, à l'appui qu'elle prend sur les arguments obtenus à partir de la méthode et en référence aux concepts en vigueur ;

3) les étudiants ont à faire la preuve d'un maniement correct et précis de la méthodologie: ils devront connaître les procédures d'accès à l'objet de leur recherche et à la mise en forme des données. Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » assure la mise à jour de la connaissance et du maniement des méthodes reconnues et performantes en matière de recueil des données et d'analyse des résultats dans les différents champs de la psychologie ;

4) les étudiants doivent apprendre à se former au débat et à la publication scientifique (les enseignants ont veillé à développer notamment le système de co-signatures d'articles dans des revues scientifiques associant chercheurs confirmés et chercheurs en formation). Ils seront particulièrement sollicités pour réfléchir sur les relations entre les modèles théoriques, les hypothèses initialement formulées, les méthodes utilisées et les résultats obtenus. Leur attention sera attirée sur les critères de décidabilité, de consistance et de compatibilité des principaux référentiels et notamment des référentiels psychanalytiques, sur les formes spécifiques de leur validation et l'écart avec les modes d'administration de la preuve des sciences traditionnelles. La présentation de cet écart dans les modes de validation de la recherche ouvre une variété de liens beaucoup plus large avec les autres modèles contemporains de la science. Cet enseignement peut parfaitement s'intégrer dans le parcours d'étudiants venus d'autres disciplines et qui souhaiteraient interroger les spécificités du modèle de la psychologie clinique et sa position de carrefour au milieu des sciences.

L'accent est donc continûment mis sur les conditions de possibilité et de faisabilité de la recherche, ainsi que sur le déploiement des moyens à mettre en œuvre pour parvenir à l'objectif. Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » prélude à la réalisation de la thèse de doctorat, même s'il n'en est pas la condition. Il en dégage les premiers résultats et permet d'en appréhender l'architecture générale.

2. OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU PARCOURS : « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies »

Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » ouvre la voie à différents champs professionnels et prépare aux métiers de la recherche en psychopathologie et psychologie clinique, sur les terrains de pratiques ou à l'université. Il a pour ambition de former des professionnels capables :

- de mettre en œuvre les dispositifs d'analyse et de traitement des dysfonctionnements graves du psychisme ;
- de s'engager dans une thèse. A son issue ils peuvent candidater pour être employés dans l'enseignement supérieur (allocataires, A.T.E.R., qualifiés comme Maître de conférences, ou Maître de conférences en poste ou équivalent s'il s'agit d'étudiants étrangers) ;
- de pouvoir également candidater à l'issue de la thèse comme chercheurs dans les grands organismes de recherche (INSERM, CNRS, etc..) ;

Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » a également pour but de permettre la qualification en recherche de haut niveau des psychologues cliniciens (qui auront fait un stage professionnalisant suite à ce parcours, pour obtenir le titre de psychologue) et de psychiatres appelés à jouer un rôle d'initiative déterminant au niveau des structures de prévention, de diagnostic et de soin, dans tous les champs de la santé mentale. Cette préoccupation pour la recherche sur les terrains cliniques est une donnée majeure pour permettre une adaptation, une amélioration et un renouvellement des pratiques, grâce à la mise en œuvre de procédures de vérification et d'évaluation des modèles théorico-cliniques de référence.

NOTA : A l'issue du parcours, et dans l'année qui suit sa validation, le titulaire du diplôme a la possibilité d'effectuer un **stage professionnalisant de 500 h** qui lui permettra d'obtenir le **Titre de psychologue**. Cette année

supplémentaire exige un suivi universitaire, avec également un référent psychologue titulaire en milieu institutionnel. Le candidat au titre devra déposer en début d'année universitaire (septembre-octobre) un dossier de demande comprenant une présentation détaillée du projet de stage auprès du Pr. J.-M. Talpin. Après étude en commission, le candidat peut être admis à cette préparation professionnalisante à l'issue de laquelle il remettra un rapport qu'il soutiendra devant jury.

3. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TERRAINS DE RECHERCHES

Le programme définitif et le planning des cours seront précisés début octobre. Jours à retenir en priorité : **jeudi et lundi (sauf manifestations ponctuelles les autres jours).**

3.1. Enseignements du tronc commun de recherche :

Ces enseignements fondamentaux seront suivis par tous les étudiants inscrits, quelle que soit leur orientation propre de recherche.

- **THEORIES ET METHODOLOGIES : 2 CM**
- **FONDEMENTS METAPSYCHOLOGIQUES : ÉVOLUTION DES CLINIQUES ET DES MODELES (19 H30)**

Cet enseignement prend la suite de celui dispensé en M1, S1, dont il suppose les bases acquises. Il reprend les mêmes objectifs, présenter les principaux concepts de fondements de la clinique psycho-dynamique dans leur évolution et leur actualité dans la recherche contemporaine, mais avec un degré de complexité supérieur adapté à l'engagement d'une recherche approfondie en psychologie clinique. Il présente aussi les ponts avancés des recherches cliniques actuelles concernant la vie psychique des bébés, des jeunes enfants, des adolescents en référence aux différents tableaux psychopathologiques, ainsi qu'aux « cliniques de l'extrême ». Il propose en outre une réflexion sur le degré de pertinence des différents outils, méthodes et modèles utilisés dans la recherche en psychologie clinique, il ouvre ainsi à une réflexion épistémologique sur les présupposés implicites des différents dispositifs cliniques des chercheurs, mais aussi à une interrogation concernant les implicites des modèles théoriques eux-mêmes.

- **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE CLINIQUE (19 H30) :**

Conditions de possibilité, procédures et protocoles. Elle s'appuie sur la méthodologie des dispositifs de recueil et d'analyse des données, les effets de la méthode sur l'objet et les conditions de validation du matériel recueilli. Elle concerne également les techniques d'analyse de l'organisation *structurale* et de l'organisation *diachronique* (histoire de vie, étude de cas, anamnèse).

- **2 CM MUTUALISES avec le parcours « Psychologie et psychopathologie cliniques » (à vocation professionnelle) :**
- **THEORIES DE LA POSITION CLINICIENNE : (19H30)**

Il se n'agit non pas d'un enseignement magistral mais de témoignages dont viendront faire part chaque fois des praticiens-chercheurs différents. Les débats souhaités avec les étudiants pourront porter sur des questions très pratiques que pose l'exercice de la profession dans des contextes chaque fois très spécifiques. La réflexion portera également sur la position de chercheur dans chacune de ces expériences particulières. Les exigences de la recherche et celles de la pratique clinique seront ainsi mises en tension, et l'attention sera portée sur ce que la position clinique et la position de chercheur ont de commun, mais aussi sur ce qui les conflictualise et les distancie.

- **THEORIES DES PRATIQUES: (19H30)**

L'objectif de l'enseignement est d'essayer de dégager un certain nombre de concepts fondamentaux de la pratique en Psychologie clinique. Fondé à partir du constat d'un écart théorico-pratique, il s'agira de dégager un **vertex** clinique fondateur d'une **disposition** praticienne à partir de laquelle la question du « bricolage » des dispositifs praticiens et de leur efficacité pourra être posée. La question du transfert d'un certain nombre de concepts issus de la théorie de la pratique psychanalytique aux autres dispositifs praticiens de la psychologie clinique sera au centre de l'interrogation épistémologique et clinique.

SEMINAIRES DE RECHERCHE ET DE DOCTORAT : (VOIR PLANNING JOINT EN DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE)

SEMINAIRE DU CRPPC : (THEMATIQUE NOUVELLE CHAQUE ANNEE)

- Le CRPPC propose le 1^{er} jeudi du mois (14h-16h) de présenter des travaux en cours sur des recherches fondamentales d'actualité en psychopathologie et psychologie clinique.

SEMINAIRE D'ELABORATION DE LA POSITION PRATICIENNE (19h30) :

Cet enseignement est assuré par un psychologue praticien, docteur en psychologie, ayant une expérience reconnue des enjeux cliniques de la recherche en psychologie et psychopathologie.

3.2. Enseignements optionnels :

**2 Séminaires (1 thématique et 1 méthodologique) au choix parmi 6 (2 x 10h45)
2 séminaires d'ouvertures obligatoires (2 x 12 h)**

L'objectif des séminaires optionnels est double : actualiser les connaissances des étudiants sur les thèmes en rapport avec leur projet de recherche et permettre l'articulation entre la clinique, la théorie et les méthodes dans le champ spécifique de la recherche concernée.

SEMINAIRES THEMATIQUES APPROFONDIS :

L'objectif de ces séminaires est de travailler un thème en rapport avec leur projet de recherche et de créer une aire de réflexion à ce propos. L'articulation théorico-clinique et méthodologique est la préoccupation dominante. Les étudiants choisiront 4 séminaires parmi les suivants :

AU 1^{ER} SEMESTRE :

- 1. Pr. BRUN ANNE : « Approche psychanalytique du processus créateur »**
- 1. Pr. CICCONE Albert : « Méthodologie de l'observation clinique »**
- 2. Pr. MORHAIN Yves : « Clinique du traumatisme »**

AU 2^{EME} SEMESTRE :

- 1. Pr. GAILLARD Georges « Pensée et liaison pulsionnelles dans les groupes institués »**
- 2. Pr. RAVIT Magali « la criminalité : modélisation des expressions de la violence et de la destructivité »**
- 3. Pr. DUMET Nathalie : « Repenser le champ psychosomatique. Approches théorico-cliniques en psychanalyse »**

3.3 Séminaires d'ouverture : (1 à chaque semestre)

AU 1^{ER} SEMESTRE :

Pr. TALPIN Jean-Marc : « Apport des sciences sociales dans la recherche clinique »

AU 2^{EME} SEMESTRE :

Pr. DI ROCCO Vincent : « Penser la symbolisation à l'épreuve de la psychose – les cliniques du désarroi »

3.4. STAGE CLINIQUE DE RECHERCHE :

Le stage du parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » est un stage effectué sur les terrains en position clinique.

Il constitue l'expérience à partir de laquelle l'étudiant construit sa recherche. Il est AU MINIMUM de 300 heures.

Pour les **professionnels**, avec l'accord du directeur de recherche, si les conditions d'exercice permettent un recueil des données compatible avec les exigences scientifiques et éthiques de la recherche, le lieu d'exercice professionnel peut constituer le lieu de stage.

TOTAL D'HEURES D'ENSEIGNEMENT : 126 h et 300 h de stage

3.5. Autres sources de formation :

• Colloques et séminaires

- **Les colloques internationaux** organisés par le Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique
- Les journées d'études et de recherche thématiques, tous les ans ;
- **Le colloque junior de Psychopathologie et psychanalyse ;**
- « **La journée Recherche et d'épistémologie de la psychiatrie** » proposée par l'Institut de Traitement des Troubles de l'Affectivité et de la Cognition ;
- **Les Doctoriales du CRPPC** : Moment fort de la présentation des travaux de recherche des doctorants du laboratoire.
- **Conférences** annoncées en début d'année.

3.6 Suivi des étudiants :

Les étudiants sont suivis dans leur parcours d'étude :

- 1) par le Directeur de recherche
- 2) par les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation,
- 3) dans le cadre des séminaires de recherche,
- 4) dans le cadre des séminaires d'élaboration du positionnement praticien,
- 5) par le maître de stage dans le cadre du contrat passé avec le lieu de stage de recherche.

4. STRUCTURES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS

Le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » est organisé par l'Université Lumière Lyon 2.

4.1. - Le Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique – (CRPPC-EA 653)

Directrice : Pr. Magali RAVIT

Le C.R.P.P.C. est agréé comme Équipe d'Accueil par la Direction de la Recherche et des Études Doctorales pour constituer la structure d'hébergement et d'animation du Master et de la Formation Doctorale de Psychopathologie et Psychologie Clinique (Ecole Doctorale EPIC).

Equipe de recherche du CRPPC :

Composition de l'équipe :

Professeurs : Marie ANAUT, Brigitte BLANQUET, Anne BRUN, Albert CICCONE, Vincent DI ROCCO, Nathalie DUMET, Georges GAILLARD, Yves MORHAIN, Magali RAVIT, Jean-Marc TALPIN.

Maîtres de conférences : Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL, François-David CAMPS, Tamara GUENOUN, Eric JACQUET, Johann JUNG, Raphaël MINJARD, Aglaïa MITSOPOULOU-SONTA, Patrick-Ange RAOULT (HDR), Barbara SMANIOTTO.

DOMAINE DE RECHERCHE en Psychopathologie et Psychologie clinique :

Approche psychodynamique en appui sur le référentiel psychanalytique.

Les nouvelles formes de souffrance psychique et leur mode d'expression psychopathologique ainsi que leur lien avec les questions de santé publique et les dispositifs de prévention, de soin et de prise en charge.

Cibles principales de recherche :

- Remodelage des paradigmes de la psychopathologie contemporaine qui relèvent notamment de « situations limites et extrêmes » de la subjectivité,
- Destructivité, formes de la négativité et affects extrêmes qui caractérisent les pathologies graves du narcissisme,
- Cliniques de la création et dispositifs à médiations thérapeutiques,

- Modélisation et évaluation de nouveaux dispositifs de soin,
- Interface de la psychologie avec d'autres champs, comme la psychologie du développement, la biologie, notamment les neurosciences cognitives, et avec les sciences du champ social

AXES DE RECHERCHE

Formes primaires de symbolisation et fondements du lien.

Formes contemporaines des psychopathologies et des dispositifs cliniques.

Ces axes sont travaillés selon différentes thématiques (psychopathologie adulte, adolescence, enfance, périnatalité, vieillissement, corps, acte et symbolisation, etc...), dans des réseaux (cliniques de la création, petite enfance, groupe, handicap, adolescence, criminologie, techniques projectives), selon l'interface entre champ social et champ somatique.

Les réseaux nationaux et internationaux auxquels est affilié le C.R.P.P.C.

- Réseau « **PETITE ENFANCE et PERINATALITE** » Responsables : Pr. A. Ciccone et E. Bonneville-Baruchel
- Réseau « **CLINIQUE DE LA CREATION** » Responsable : Pr. A. Brun
- Réseau « **CLINIQUE DE L'ADOLESCENCE** » Responsables : Prs A. Brun, M. Ravit et J.Jung (MCF)
- Réseau « **METHODES PROJECTIVES ET PSYCHANALYSE** » Responsable : Pr. M. Ravit
- Réseau « **GROUPES ET LIENS INTERSUBJECTIFS** » Responsable : Pr. G. Gaillard
- **RESEAU INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE CLINIQUE INTER-UNIVERSITAIRE TRANSDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE** (RICCITf) : Pr. M. Ravit
- Réseau international inter- Universitaire « handicap » et « **séminaire et inter-universitaire sur la clinique du handicap** » (SICLHA) : Pr. A. Ciccone.

4.2. - Centre de documentation du C.R.P.P.C – Centre Didier Anzieu:

Le Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique – Centre Didier Anzieu (C.R.P.P.C. – EA 653) met à la disposition des étudiants de Doctorat et Master, aux enseignants-chercheurs de l'Institut de Psychologie, ainsi qu'à certains professionnels, une Centre de documentation-Bibliothèque. Il propose le prêt d'ouvrages et la consultation sur place de revues, de thèses, de mémoires de recherches et de documents liés à l'exercice de la profession de psychologue. Des recherches documentaires informatisées, par mots-clés, peuvent être effectuées sur la base de données BIBLIOBASE.

Le Centre de documentation possède :

1. - Un fonds documentaire spécialisé qui ne cesse de s'accroître chaque année :

- de très nombreux ouvrages (+ de 2300) – La diffusion sur le site Web du Service Commun de la Documentation de l'Université Lumière Lyon 2 (depuis 2001) permet leur consultation à distance ;
- des périodiques (71 revues dont 31 abonnements en cours) : 16 164 références enregistrées ;
- des travaux universitaires (thèses : (+ de 270), mémoires D.E.A. (Master 2R) : (+ de 370), notes de recherche de maîtrise (Master 1) : (+ de 700), travaux des enseignants-chercheurs (articles, communications à des colloques, etc. : (+ de 900) ;
- des tests psychologiques projectifs ;
- des rapports et différents documents à usage interne et des collections de spécialité protégées ;
- une documentation audio-visuelle.

L'ensemble des documents est inventorié dans des catalogues par auteur et une partie importante des publications relatives aux problèmes professionnels est inventoriée dans un fichier par thème et indexé.

2. - Une base de données « BIBLIOBASE » propre au Centre de Documentation du C.R.P.P.P.C. regroupant la totalité des références du fonds documentaire du centre. Deux ordinateurs, mis en réseau, permettent d'effectuer

quotidiennement le traitement de l'information et la mise à jour de la base de données ainsi que des recherches bibliographiques thématiques.

Un Ingénieur d'Etudes de Recherche et de Formation est disponible pour l'accueil des étudiants (Master 1^{ère} et 2^{ème} Année, Parcours Recherche et Professionnalisant, Doctorat) lors des séances de consultation pour la réalisation de leurs travaux de recherche, la gestion du fonds documentaire de recherche et le développement de l'outil documentaire.

5. VALIDATION DU PARCOURS « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » :

Le parcours est validé par un jury, constitué par les membres de l'équipe d'enseignement, des équipes de recherche, et des enseignants-chercheurs des établissements liés par le double sceau. Il peut comporter des spécialistes extérieurs à l'Université. Le jury classe les candidats admis. Le classement est rendu public.

5.1. Épreuves de validation :

Étant donné les contraintes de stage et la forme de recueil des données nécessaires à une élaboration d'une recherche fondamentale à partir des terrains en psychopathologie et psychologie clinique, la logique du master à vocation recherche s'appuie sur une validation annuelle des deux semestres

- Validation des deux semestres du parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies »

Étant donné la nature de la recherche, la validation s'effectue par l'évaluation d'un mémoire. Ce mémoire doit témoigner de la maîtrise des enseignements théoriques et méthodologiques obligatoires en résonance avec la problématique de recherche. Pour obtenir le master l'étudiant doit valider deux semestres.

Pour tenir compte des spécificités du travail de recherche demandé, recherche fondamentale en appui sur les terrains, la validation habituelle est une **validation groupée des deux semestres** qui comprend :

- Rédaction et soutenance d'un **mémoire de 60 pages** maximum exposant la recherche les méthodes (**30 eccts**).
- rédaction et discussion d'une **note thématique brève (5 pages)** choisie par l'étudiant et notamment définie par le questionnement suscité à l'occasion d'un des enseignements thématiques proposés (**15 eccts**) ;
- Rédaction et discussion d'une **note méthodologique brève (5 pages)** sur une question choisie par l'étudiant (**15 eccts**).

Les deux notes seront incluses au mémoire de parcours sous forme d'annexe.

- Le mémoire et les notes brèves sont soutenus devant un jury partiel d'enseignants choisis parmi les membres de l'équipe pédagogique du parcours.

- Le résultat de la soutenance est présenté devant le jury de validation qui est constitué par l'ensemble des jurys partiels et des enseignants intervenant dans le parcours. L'avis du responsable de stage peut être pris en compte en tant qu'élément d'appréciation pour la délivrance du diplôme.

6. CONDITIONS D'ACCES :

Le parcours « **Approches cliniques et modélisations des psychopathologies** » s'adresse à des étudiants titulaires d'une Licence de psychologie et qui ont validé le Master 1 « Psychopathologie clinique psychanalytique » (ou équivalent), mais aussi à d'étudiants qui ont suivi d'autres cursus (médecine, sociologie, philosophie, architecture, arts et techniques du spectacle...) et qui sont intéressés par la recherche en psychologie clinique. Ces derniers ne pourront cependant pas prétendre au titre de psychologue et ne pourront pas faire de stage professionnalisant.

La mention ou la note obtenue à la note de recherche de Master 1 (ou de maîtrise) (mémoire de première année de Master) est prise en considération pour l'admission. Les étudiants lyonnais qui suivent le régime d'études "Formation par la Pratique" (FPP) doivent être titulaires du Master 1 « Psychopathologie clinique psychanalytique » (ou équivalent) et avoir au moins obtenu le niveau 5 (initiation à la recherche) dans le champ personnel et interpersonnel. Sont prises en considération, au titre d'une mention pour l'admission, l'obtention du niveau 6 (recherche avancée) dans le champ personnel et interpersonnel, ainsi que l'obtention du niveau 5 dans les champs social et/ou somatique.

Justifier de compétences spécifiques

L'obtention de la première année de Master « Psychopathologie clinique psychanalytique » (ou équivalent) définit un niveau minimal de connaissances et de formation en psychologie clinique et psychopathologie.

Cependant, sont précisées ci-dessous les compétences spécifiques requises, afin d'éclairer l'ensemble des étudiants candidats au Master « Psychopathologie clinique psychanalytique » : le fait que certains d'entre eux ont préparé leur Master dans d'autres Universités conduit à définir les compétences en termes de contenus plutôt qu'en termes d'enseignements. Ainsi, il sera demandé aux étudiants d'avoir acquis :

- une connaissance pratique d'un terrain où aura pu être expérimentée une approche clinique dans le champ de la psychologie et/ou de la psychopathologie ;
- une connaissance suffisante de la psychologie clinique et de la psychopathologie, et en particulier des connaissances organisées en sémiologie de la psychopathologie infantile et adulte (structure et symptômes ; névroses, psychose, perversions, états-limite et psychopathie) ;
- un entraînement à l'étude de cas en psychologie clinique ou en psychopathologie ;
- une connaissance de l'examen clinique et de ses méthodes (entretien, méthodes projectives et psychométriques...);
- une ouverture à d'autres champs des sciences humaines ;

Une connaissance parfaite de la langue française (parlée et écrite) est indispensable.

6.1. Dossier de présentation : (à rendre en 2 exemplaires)

Un dossier de présentation de la recherche est à déposer le lundi 14 septembre AU PLUS TARD auprès du secrétariat du département clinique (Mme Cassandra BRAVO (cassandra.bravo@univ-lyon2.fr, téléphone 04 78 77 43 57), il comprend :

- 1) Une lettre de candidature dans laquelle l'étudiant explicite son choix d'orientation. Il définit son projet de recherche, son origine et sa dynamique. Cette lettre ne doit pas dépasser deux pages ;

- 3) Un projet de recherche (5 à 10 pages *maximum*), accompagné d'une brève bibliographie prévisionnelle comportant la problématisation d'une question clinique dans une perspective de recherche. Le candidat doit exposer l'objet de sa recherche, la problématique dans laquelle cette recherche s'inscrit en psychopathologie clinique, les références conceptuelles majeures, les hypothèses, la méthodologie et les techniques envisagées, une étude de la faisabilité et un développement des phases de la recherche. L'étudiant peut joindre une attestation de la structure où aura lieu la recherche ;

- 4) L'étudiant doit indiquer dans son projet la direction de recherche contactée pour encadrer son travail.

Les candidats doivent avoir impérativement rencontré / contacté un Directeur de recherche (entre le 15 mai et le 30 juillet 2020) qui accompagnera le parcours du candidat dans sa recherche durant l'année universitaire.

RENTREE 2020 - 2021

CONTACT et/ou ENTRETIEN AVEC UN DIRECTEUR DE RECHERCHE	Entre le 15 mai et le 30 juillet 2020
DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER présentant le PROJET DE RECHERCHE	LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DE RENTREE DU PARCOURS	JEUDI 1er OCTOBRE - 9H30 - 12H00
DEBUT DES ENSEIGNEMENTS	JEUDI 8 OCTOBRE 2020